



**PRÉFET
DES HAUTS-
DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Hauts-de-Seine**

Nanterre, le 07/03/2025

DRIEAT / Service Urbanisme et Construction Durable / UD 92
Pôle Construction Durable
Affaire suivie par : DUPEYRAT Hélène
Tél. : 01 40 97 29 48
Courriel : helene.dupeyrat@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Maire de CHATENAY MALABRY
Direction des Services Techniques
Service Hygiène et Sécurité / Urbanisme
Hôtel de Ville 26 rue du Docteur le Savoureux
92290 CHATENAY MALABRY

OBJET : Avis de la Sous-Commission Départementale pour l'Accessibilité des personnes handicapées

REFER : Dossier n° 201 - DP 092 019 23 A 0104
Bâtiment d'habitation situé au 7-9 avenue Saint Exupéry, CHATENAY MALABRY
Demande de dérogation(s) :
- ne pas rendre accessible les parties communes aux utilisateurs de fauteuil roulant ;
- ne pas rendre accessible les logements du rez-de-chaussée aux utilisateurs de fauteuil roulant ;
- ne pas rendre accessible les locaux en sous-sol aux utilisateurs de fauteuil roulant ;
- conserver un dimensionnement non conforme des escaliers des parties communes.

La Sous-Commission Départementale pour l'Accessibilité des personnes handicapées a examiné le projet en référence lors de sa séance du 04/03/25. Elle a émis l(es) avis suivants :

AVIS FAVORABLE à la demande de dérogation(s)

Il appartiendra, au Préfet, de statuer sur la(les) demande(s) de dérogation(s) au vu de cet avis. L'arrêté préfectoral sera notifié ultérieurement.

La Présidente de la séance

Margaux EYCHENNE

NOTA : Afin d'informer les personnes en situation de handicap, il vous est recommandé de saisir les informations d'accessibilité de l'établissement sur le site Acceslibre : <https://acceslibre.beta.gouv.fr/>.

CAD, 167/177, avenue Joliot-Curie
BP 102 – 92013 Nanterre Cedex
Téléphone : 01 40 97 29 06
www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Certificat N°A 1607-9001